

Modes d'accueil de la petite enfance : que veut le gouvernement ?

La Fédération Interco appelle les professionnels.les de l'enfance à se mobiliser lors des **rassemblements ou actions spécifiques**, lors de la journée du 28 mars prochain. Ces actions sont initiées par le collectif « Pas de bébé à la consigne » au sujet du projet gouvernemental sur les modes d'accueil de la petite enfance, suite à **l'article 50 de la Loi ESSOC du 10 aout 2018**.

Nous savons que des réunions de travail sur ce sujet se sont déroulées à l'initiative de la Direction Générale de la Cohésion Sociale, de septembre 2018 à janvier 2019, sans nous y associer !

Notre fédération n'appelle pas spécifiquement à la grève ce jour là , mais afin de permettre à des salariés de se rendre aux rassemblements ou de participer à des actions particulières (*délégation – audience auprès d'élus, déambulationetc*) nous avons déposé un préavis « pour les couvrir » si nécessaire.

Ces actions et ces rassemblements ont pour objectifs de demander au gouvernement de dévoiler ses projets et de préciser ses intentions sur :

- Les normes d'encadrement dans les EAJE par les professionnels.les de la petite enfance (*taux d'encadrement*), augmentation des capacités des micro- crèches?
- Quelles expérimentations et dérogations en matière de nombre et de qualification des personnes encadrant les enfants, sur des territoires « spécifiques » ?
- Le pilotage local et national de la politique publique d'accueil du jeune enfant et la création d'un guichet unique pour les porteurs de projet, gestionnaires d'établissements ?...

Notre fédération demande à être reçue par le ministère des solidarités et de la santé pour consultation et négociation de ce projet .

Fédération Interco Cfdt

Secteur Petite Enfance

Ingrid François

Michel Leclerc